

extra-financière

Entreprendre durablement





L'INTER-VIEW CROISÉE

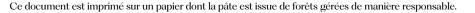


FRÉDÉRIC MAZEAUD

Président

Entreprendre durablement,
c'est faire de la RSE un levier
de croissance

Ce document est publié par La Guilde des Lunetiers, Société anonyme coopérative à capital variable. Siège social: Les Hédauves — Avenue de Paris — 78550 BAZAINVILLE / R.C.S. VERSAILLES 699 804 308. Directeur de la Publication: Jean-Pierre Champion. Directrice de la Rédaction: Jeabelle Jahlan. Rédactrice en Chef: Charlotte Lanier. Crédits photo: Franck Beloncle, Cécile Burban, Raphaël Dautigny, Antoine Doyen, Freepiks, Joseph Melin, Alys Thomas. Conception graphique & Réalisation: All Contents.





Deux ans après la création de la **Direction RSE de KRYS GROUP.** quel bilan en tirez-vous?

Frédéric Mazeaud: Nous nous sommes apercus que nous ne partions pas de zéro. La Direction RSE nous a permis d'organiser nos actions et de progresser dans les 3 axes que nous avions identifiés comme prioritaires : l'épanouissement et le développement de nos collaborateurs, le développement de nos territoires et la réduction de l'empreinte environnementale du siège et des magasins.

Sylvain Pierson : Notre démarche RSE repose sur des convictions réelles. largement partagées au sein de la coopérative. Nous bénéficions d'un fort potentiel pour être toujours plus vertueux.

Les objectifs fixés en 2021 ont-ils été atteints?

F. M.: Oui. Comme nous l'avions annoncé, nous avons amplifié notre démarche d'achats responsables et poursuivi le projet KAP 2023, qui vise à augmenter la capacité de production de verres «Origine France Garantie» de CODIR. Par ailleurs, dans le domaine environnemental, des solutions ont été déployées auprès des magasins pour le recyclage de leurs déchets et l'amélioration de leur bilan carbone. Enfin, nous avons créé un CFA* qui va permettre à de nombreux étudiants qui vivent à proximité de nos magasins de nous rejoindre.

La mobilisation des équipes est-elle au rendez-vous?

- F. M.: Dans le Groupe, il y a beaucoup d'élan, beaucoup d'envie. Motiver n'est pas notre problème!
- S. P.: Les magasins ne sont pas tous au même niveau d'avancement. Il nous faut leur donner des outils pour qu'ils puissent être autonomes et progresser dans tous les domaines de la RSE.

De nouveaux objectifs ont-ils été formulés pour 2023?

F. M.: Notre ambition est de faire de la RSE un levier de croissance et de durabilité de notre activité. Pour cela, elle doit devenir un filtre à toute décision.

S. P.: En 2023, cela va se traduire notamment par une démarche de labellisation «Engagé RSE» du Réseau, par l'AFNOR. Nous envisageons également de donner à nos clients des outils pédagogiques sur l'impact de nos produits, afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. Enfin, une mesure de la satisfaction de nos collaborateurs en magasin sera mise en place, à l'instar de Great Place to Work® pour le siège.

Le contexte actuel d'inflation et de crise énergétique peut-il changer la trajectoire RSE du Groupe?

F. M.: Non, au contraire. Face à cette crise, chacun comprend qu'il faut prendre soin de l'énergie, ne pas la gaspiller. En accélérant la prise de conscience de nos Associés, de nos collaborateurs et de nos clients, notre propre démarche RSE s'en trouve confortée. Mais chacun doit avoir conscience que prendre soin de la planète et de ses équipes représente un investissement!

Que signifie pour vous « entreprendre durablement »?

F. M.: Nos Associés ont créé leur entreprise pour qu'elle prospère le plus longtemps possible et pour pouvoir la transmettre à leurs enfants, leurs collaborateurs ou à un collègue Associé KRYS GROUP. La RSE permet cette durabilité. À nous de sensibiliser nos opti-

ciens et nos clients à ses enjeux.

Notre ambition est de faire un levier de et de duralilité

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉMARCHE RSE



59% des verres commercialisés dans le Réseau sont détourés par CODIR, générant ainsi des économies d'eau et d'électricité

96% de nos équipements informatiques recyclés





629000 paires de lunettes usagées



+ de 10 tonnes de déchets de bureau collectées en vue de leur valorisation



parcours de formations digitales proposés par l'Ac@demy by KRYS GROUP, permettant aux équipes magasin de monter en compétence sans avoir à se déplacer

^{*} Centre de Formation d'Apprentis

Cultiver notre modèle de création de valeur

De la Guilde des Lunetiers de France à KRYS GROUP, notre modèle distributeur-producteur organisé en coopérative a démontré sa pertinence en nous permettant d'accéder à la première place du marché de l'optique en France. Aujourd'hui, plus que jamais, il permet à KRYS GROUP de « s'engager pour le développement durable des territoires». En tant que leader, nous nous devons d'innover pour continuer à être à la pointe et à servir d'exemple, aussi bien dans l'excellence opérationnelle et commerciale qu'en matière d'engagement RSE. Alors que notre modèle d'affaires est confronté à des risques, il nous faut saisir les opportunités pour répondre aux enjeux RSE. Notre pratique du management intégré Qualité Sécurité Environnement, qui facilite le dialogue entre les parties prenantes et qui fut pionnière en la matière, nous y aide.

CE QUI

JEAN-PIERRE CHAMPION Directeur Général



«La coopérative permet une convergence parfaite des intérêts»

Chez KRYS GROUP. la mobilisation autour du développement durable des territoires est totale. Nous en apportons chaque jour la preuve France, la mise en place de mesures pour réduire notre empreinte carbone, l'ancrage de nos magasins dans l'économie locale ou encore l'importance accordée par notre politique RH à l'épanouissement de nos collaborateurs.

Cet engagement de tous les instants puise sa force dans notre fonctionnement en coopérative. Lequel consiste en la mise en commun de compétences et de ressources par des entrepreneurs liés entre eux par des valeurs qu'ils partagent intensément. Plus que n'importe quel autre modèle, celui de la coopérative est idéal pour faire avancer la RSE.

Et cela est encore plus vrai dans le contexte actuel d'inflation. par la fabrication de nos verres en La baisse de la consommation d'énergie qui s'impose à nous tous profite, en effet, autant à la planète qu'aux entreprises, dont les Associés sont les dirigeants actionnaires.

> La coopérative favorise l'alignement des intérêts.

C'est ce socle commun, fait d'intérêts et de valeurs partagés, qui nous permet, chez KRYS GROUP, d'aller toujours plus loin dans la démarche RSE.

Coopérer pour développer nos territoires



La coopérative

autonome de personnes réunies volontairement pour satisfaire leurs aspirations et répondre à leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moven d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement, selon le principe «un Associé, une voix». Responsables de leurs capitaux, les coopératives maîtrisent leur destin et l'ensemble des movens mis en commun. Chaque Associé d'un groupement coopératif est acteur de son futur.

1 Codir — Partout en France, nous gardons

une longueur d'avance grâce à notre volonté d'entreprendre durablement.

Depuis la création du groupement en 1966, notre modèle coopératif est une pièce maîtresse. Plus que jamais, il fonde nos engagements en matière de responsabilité sociétale : coopération, excellence, innovation. Trois valeurs fondamentales qui fédèrent nos Associés et guident leurs actions. Grâce à la coopération, nous développons notre excellence par le partage de bonnes pratiques.

Avec ses 1 027 Associés, KRYS GROUP rassemble 1469 magasins en France et 1 521 magasins dans le monde, sous 3 Enseignes d'optique (Krys, Le Collectif des Lunetiers, Lynx Optique You Do) et une Enseigne d'audition (Krys Audition). KRYS GROUP, c'est aussi CODIR, notre site de production et de logistique, situé à Bazainville dans les Yvelines, et qui fait de notre Groupe un fabricant de verres exemplaire.

Grâce au statut coopératif de la Guilde des Lunetiers, qui regroupe les Associés, la gouvernance des entités de KRYS GROUP est démocratique et participative. Les Associés de la Guilde des Lunetiers bénéficient des services visant à accompagner le développement de leurs activités :



LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP **SERVICES POUR:**

- · la création, l'exploitation, le développement et la promotion d'articles d'optique et d'audioprothèses, et d'accessoires:
- · la mise en œuvre des techniques commerciales et publicitaires propres à promouvoir les ventes des membres de ses réseaux.



LA SOCIÉTÉ CODIR QUI MÈNE :

- · une activité de centrale d'achat auprès des opticiens et audioprothésistes du Réseau;
- · une activité de fabrication des verres, de surfaçage et de traitement.



LA FONDATION D'ENTREPRISE **KRYS GROUP**

qui œuvre à l'amélioration de la qualité de la vue et de l'audition au moyen d'actions de sensibilisation, de communication et de formation auprès de tous les publics, ainsi que par des action favorisant la recherche et la prévention ophtalmique et auditive, ou encore par l'amélioration de la correction visuelle et de l'audition auprès des populations défavorisées.



LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP **SERVICES EXPANSION**

pour l'activité succursaliste, qui détient en propre un fonds de commerce sous Enseigne Krys en France métropolitaine et qui exploite les sites internet des Enseignes du Groupe.



LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP **INTERNATIONAL ET OUTRE-MER**

qui exerce, depuis 2010, une activité de master franchise et exploite un Réseau de franchisés dans les DROM-COM et en Belgique.



L'AC@DEMY BY KRYS GROUP

qui assure des formations dans l'ensemble des spécialités utiles aux activités du Groupe.



L'ÉCOLE BY KRYS GROUP:

le Centre de Formation d'Apprentis du Groupe qui dispense un cursus complémentaire au BTS Opticien Lunetier, adaptée aux besoins du Réseau, tout en palliant la pénurie de recrutement.



LA CENTRALE **DES OPTICIENS (CDO)**

qui regroupe des opticiens indépendants sans Enseigne, représentant aujourd'hui environ 2 100 points de vente. Dans le cadre de son activité, la CDO entreprend ou fait réaliser toutes les activités (industrielle, commerciale, de distribution, de fabrication...) au bénéfice de ses adhérents.

Sont exclues du périmètre de la présente déclaration, les sociétés Optique Rhénane et Prim Verres qui sont sans activité.

S'engager à produire en France

— Le choix du modèle distributeur-producteur de KRYS GROUP vise à développer la production en France et à investir sur nos territoires, tout en offrant aux consommateurs le meilleur de la technologie à des prix accessibles.



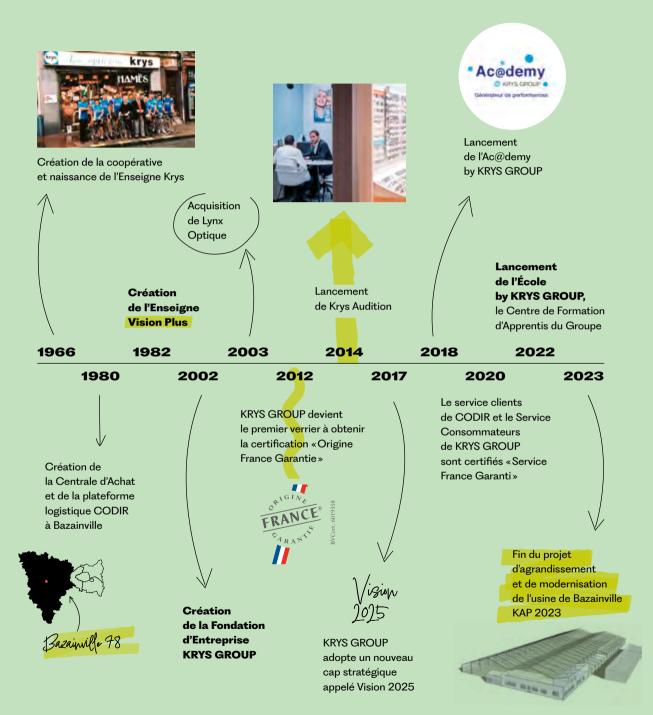
Réseau d'opticiens depuis sa création en 1966, KRYS GROUP a intégré en 1998 la production de verres afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la fabrication à la vente, en passant par la logistique. L'entité de production et de logistique CODIR assure un service complet de la commande à la livraison en magasin ou chez le client final via les sites e-commerce de ses Enseignes Krys et Lynx Optique/Lynx Optique You Do. Garant de l'indépen-

dance et d'un surcroît de compétitivité, ce modèle distributeur-producteur permet de redistribuer la valeur créée au consommateur. Alors qu'un distributeur classique n'a que l'expérience client comme levier d'innovation, KRYS GROUP peut, de son côté, investir dans les produits.

Deux projets majeurs d'investissement, qui visent à relocaliser en France la fabrication de verres à forte valeur ajoutée, confortent l'engagement du distributeur-producteur KRYS GROUP de continuer à développer le « Produire en France », à créer de l'emploi et à investir sur nos territoires.

Parmi eux figure KAP 2023, un projet d'agrandissement démarré à la fin 2021, qui va permettre à CODIR de porter à 1,8 million le nombre de verres à forte valeur ajoutée produits par an d'ici la fin 2023, contre 1,4 million en 2020, et de passer de 2 millions à 3,5 millions de verres détourés. Considéré comme l'un des projets industriels les plus structurants à l'échelle régionale, KAP 2023 bénéficie d'une subvention de 800 000 euros dans le cadre du volet «Soutien à l'Investissement Industriel dans les Territoires» du plan de relance mis en place par l'État*.





^{*} Pour faire de l'industrie un pilier de la relance économique, le gouvernement a mobilisé en 2020, 2021 et 2022 des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie. Dans ce cadre, la Direction Générale des Entreprises (DGE) et Bpifrance ont mis en place un appel à projets visant à soutenir des projets d'investissement industriel dans des secteurs stratégiques d'une part, et à forte composante territoriale d'autre part.

Le modèle d'affaires

NOTRE ÉCOSYSTÈME

Les sociétés de KRYS GROUP sont au service de ses Associés. Elles ont pour objectif d'améliorer la qualité et la santé visuelle.

SES CHIFFRES CLÉS





1er
EMPLOYEUR
DU SECTEUR
DE L'OPTIQUE



1,2 milliard d'euros DE CA DANS LE MONDE



3 ENSEIGNES D'OPTIQUE

1 ENSEIGNE D'AUDITION

1500 MAGASINS







NOS RESSOURCES

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

CAPITAL HUMAIN



1027 Associés 55%

de collaborateurs formés dans l'année

10^e au palmarès des entreprises où il fait bon travailler (dans le Top 20 depuis 9 ans)

CAPITAL INDUSTRIEL

Site de Bazainville (Yvelines) qui regroupe les activités d'achat, de logistique et de production

 Site certifié :
 Surface de

 ISO 14001,
 12 500 m²

 ISO 9001,
 + de 40 000

 ISO 45001
 références en stock

1,7 million de verres

dont 1,4 million à haute valeur ajoutée produits par an

+ de 12 millions d'articles expédiés

CAPITAL FINANCIER

Structure de bilan solide

Capitaux propres

103 M€

(dont 89 M€ part du Groupe)

Trésorerie 131 M€ (103 M€ ap

(103 M€ après déduction des emprunts auprès des organismes financiers) CA des 3 Enseignes:

1,192 Md€ en 2021 CA site industriel : 152.6 M€

Résultat site industriel : + 9.5 %

CAPITAL INTELLECTUEL

4 Enseignes

«Signature Krys», la gamme de verres ultra-personnalisés



40 marques

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Politique environnementale forte Systèmes de réduction de consommation des ressources



61% des déchets valorisés

+ 100 MWh d'électricité économisés par an Recyclage des lunettes usagées

CAPITAL SOCIÉTAL

6 000 emplois en France

Certifications
«Origine France Garantie»
et «Service France Garanti»

2 182

personnes dépistées sur le Bus de la Vue et de l'Audition Les informations présentées ci-après concernent uniquement l'Unité Économique et Sociale (UES) qui comprend GUILDE DES LUNETIERS, KRYS GROUP SERVICES et CODIR.

Risques et opportunités

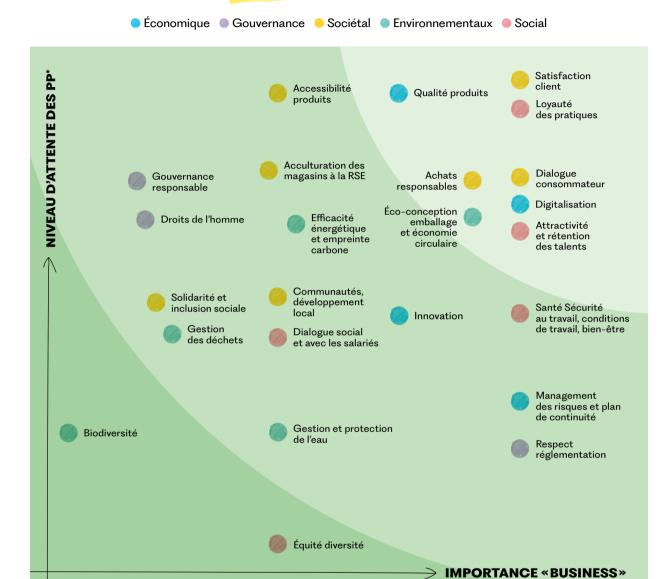
Les interviews de notre Président, de nos principales directions (Directions Générales Groupe et Site de Production, Santé et Réglementation, Juridique, Achats, Communication Corporate, Ressources Humaines, Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement...), de nos Associés, ainsi que d'autres parties prenantes, comme

le syndicat professionnel majoritaire du secteur et des associations, ont permis au comité RSE d'établir une cartographie des risques et des opportunités (validée par des membres du Comité de Direction Groupe), dont les principaux sont listés ci-dessous.

N°	RISQUES (R) / OPPORTUNITÉS (O)	ATTENTES / ENJEUX LIÉS
R1.	Perte Attractivité du Groupe	Santé Sécurité au travail
	Turnover / Absentéisme	Conditions de travail
		Bien-être des salariés
		Développement des compétences
		Équité Diversité
		Dialogue social
		Management des risques et plan de continuité
R2.	Accidents et coûts associés	Santé Sécurité au travail
	Pénibilité et risques psychosociaux	Conditions de travail
		Bien-être des salariés
R3.	Perte de parts de marché	Qualité produits
		Accessibilité produits
		Respect réglementation
		Satisfaction clients (opticiens et clients magasin sous Enseigne Groupe
		Dialogue consommateur
		Innovation
		Digitalisation
		Management des risques et plan de continuité
R4.	Détérioration Image de marque	Gouvernance responsable
		Loyauté des pratiques
		Achats responsables
		Droits de l'homme
R5.	Épuisement des ressources	Efficacité énergétique et empreinte carbone
		Éco-conception, emballage et économie circulaire
R6.	Pollution	Efficacité énergétique et empreinte carbone
		Gestion des déchets
		Gestion et protection de l'eau
		Biodiversité
O 1.	Amélioration Image de marque	Solidarité, inclusion sociale
		Communautés et développement local
02.	Amélioration Image de marque	Efficacité énergétique et empreinte carbone
	<u> </u>	Acculturation des magasins à la RSE

Le numéro de risque ou de l'opportunité est indiqué au début de la présentation des actions permettant de les traiter.

MAT<mark>RICE DE MATÉRIA</mark>LITÉ



La matrice de matérialité tient compte d'une analyse approfondie du marché, de la réglementation, de la concurrence et des changements d'attentes et de comportements des clients pendant et après la période de la Covid-19. Le travail de fond réalisé par le Comité

Stratégique en 2021 a permis d'intégrer 2 nouveaux enjeux : la digitalisation, qui est devenue un facteur de compétitivité majeur, et l'acculturation des magasins à la RSE, afin de la renforcer dans notre Réseau.

Sauf précisions contraires, dans les indicateurs qui suivent, les chiffres 2020, 2021 et 2022 sont ceux correspondant à l'exercice fiscal (1er octobre N-1 au 30 septembre N).

* Parties Prenantes

Certifications et Objectifs de Développement Durable

Fer de lance de la filière visuelle en France. KRYS GROUP inscrit, depuis de nombreuses années, sa démarche d'amélioration continue dans une perspective internationale. L'ensemble du système de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel fait l'objet d'une certification reconnue. Ses engagements en matière de qualité agissent comme une locomotive de l'excellence française et tirent l'intégralité de la filière vers le haut. Avec l'inscription des risques et des opportunités de son modèle d'affaires dans la perspective globale des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations unies, KRYS GROUP applique, plus que jamais, à sa responsabilité sociétale, un principe qui lui ressemble: entreprendre durablement.



Le site de production et de logistique du Groupe est certifié depuis 2007 pour les normes Qualité (ISO 9001) et Environnement (ISO 14001), et depuis 2011 pour la norme Sécurité (ISO 45001).

















Votre opticien s'engage



Objectifs de Dévelopement Durable

Guidé par la démarche de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel. KRYS GROUP a souhaité inscrire ses actions dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les 193 États membres des Nations unies. Parmi les 17 priorités fixées par l'organisation internationale pour réinventer un modèle de société autour de la iustice sociale et environnementale, KRYS GROUP en retient 10. auxquelles correspondent ses risques et opportunités. Il s'ouvre ainsi à de nouvelles stratégies et à des collaborations multilatérales, sur la base d'indicateurs quantifiables.

KRYS GROUP publie des indicateurs permettant de suivre ses efforts pour contribuer aux objectifs de :



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ACCÈS À DES EMPLOIS **DÉCENTS**



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ÉNERGIES PROPRES ET D'UN COÛT ABORDABLE



ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT



JUSTICE ET PAIX



ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

Nos engagements pour entreprendre durablement

Au fil des années, KRYS GROUP a développé une culture de l'engagement : certifications externes, adoption d'Objectifs de Développement Durable, expression de la solidarité au travers de sa Fondation d'Entreprise. Autant d'initiatives qui ont structuré pas-à-pas la démarche RSE du Groupe, pour aboutir aujourd'hui à l'affirmation d'un combat au service de nos territoires. « S'engager pour le développement durable de nos territoires », tels sont donc les mots d'ordre qui relient désormais les actions orchestrées par une Direction Stratégie, RSE et Innovation résolument tournée vers l'avenir.

1

Pilier social
Accompagner
l'épanouissement
de nos collaborateurs



2

Pilier environnemental
Co-construire
un modèle industriel
et commercial
responsable



3

Pilier sociétal
Agir
au cœur
des territoires



1. Pilier social Accompagner l'épanouissement de nos collaborateurs

La politique de Ressources Humaines de KRYS GROUP a fait le choix de concilier performance sociale, économique et environnementale. L'enjeu majeur est de pouvoir s'appuyer sur la bonne personne au bon moment et au bon endroit, ce qui nécessite d'attirer et de fidéliser les talents.

Pour cela, elle s'appuie sur une marque employeur forte, déployée en 2021. La signature « L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels» illustre l'expérience collabora-Les actions menées visent à valoriser le capital humain de l'entreprise et à maintenir la qualité de vie au travail. Dans tous les de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir.



domaines – formation, diversité, lutte contre les discriminations, santé ou sécurité au travail, recrutement en local, digitalisation... -, nous cherchons à accroître teur que l'entreprise souhaite offrir à chacun. l'attractivité du Groupe. Cette nouvelle promesse RH doit être le reflet exact de l'expérience collaborateur et doit nous permettre

CE QUI NOUS **ENGAGE**

NATHALIE VARENNE-WOELFLÉ Directrice Ressources Humaines



«Le taux d'engagement de nos collaborateurs prouve que notre démarche RSE va dans le bon sens»

> D'après la dernière enquête Great Place to Work*, le taux d'engagement de nos collaborateurs s'élève à 78%. Ce niveau record est pour nous un motif de fierté, car il prouve que notre démarche RSE dans le domaine des RH va dans le bon sens, à la fois pour fidéliser et attirer les talents. mais aussi pour susciter leur envie de s'engager.

Une multitude d'initiatives y concourent fortement, parmi lesquelles nos programmes pour la qualité de vie au travail, les démarches collaboratives et nos actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de l'inclusion sociale. Il en va de même de la récente extension du télétravail ou de notre nouvelle plateforme de formation digitale.

Mais si l'engagement des collaborateurs dans la RSE est aussi prononcé, c'est également grâce à l'implication des managers, qui se voient tous confier un objectif RSE. Ce sont eux qui, au quotidien, donnent l'impulsion nécessaire et éclairent notre démarche. Ce rôle central explique qu'ils bénéficient à leur tour d'un accompagnement dédié, sous la forme de formations et d'outils managériaux.

La marque employeur de KRYS GROUP



— La marque employeur KRYS GROUP a vu le jour en 2021 à l'issue d'une vaste démarche collaborative, composée d'audits, d'interviews et de focus groupes. Elle a mobilisé une centaine d'Associés, de collaborateurs magasin et de collaborateurs en Centrale.



«L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels»

Cette marque employeur et sa signature s'inscrivent dans le plan stratégique Vision 2025 qui vise notamment à recruter les meilleurs profils et à fidéliser les talents pour renforcer les compétences au sein de nos équipes. Elle reflète notre culture interne et matérialise notre ambition en tant qu'employeur, aussi bien pour nos collaborateurs que pour nos potentielles recrues.

INDICATEURS EMPLOI (périmètre équipes Centrale)		2020	2021	2022
Effectif au 30/09	Total	567	586	605
Évolution effectif par rapport à l'année précédente		- 0,50%	+ 3,40%	+ 3,20%
	Femmes	337 soit 59%	346 soit 59%	353 soit 58%
	Hommes	230 soit 41%	240 soit 41%	252 soit 42%
	Employés	207	207	202
Agents d	e maîtrise	126	130	135
	Cadres	234	249	268
	CDI	541	552	575
	CDD	7	11	8
Appr	entissage	12	19	20
Profession	nnalisation	7	4	2
Nombre embauches	Total	55	69	103
	CDI	34	41	74
	CDD	7	15	14
Appr	entissage	10	12	14
Profession	nnalisation	4	1	1
Nombre départs	Total	58	50	84
	CDI	38	34	51
	CDD	10	8	17
Appr	entissage	5	4	13
Profession	nnalisation	5	4	3
Taux de turnover	CDI	6,70%	6,80%	11,16%
Répartition par âge au 30/09	≥ 53 ans	17%	17%	18%
	25-52 ans	79%	79%	77%
	< 25 ans	4%	4%	5%

LES CHIFFRES CLÉS (PÉRIMÈTRE ÉQUIPES CENTRALE)

11,16 % Taux de turnover

575 Nombre de CDI

83% des effectifs ont entre 25 et 55 ans

engagements
pour le nouvel
accord
AEAAA

Parmi les actions en faveur de l'emploi, le Groupe a pris des engagements en matière de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en cohérence, d'une part, avec la diversité des profils et des emplois et, d'autre part, avec la stratégie du Groupe.

Au travers de cet accord GEPP, KRYS GROUP réaffirme aussi la liberté de connexion tout en préservant le droit à la déconnexion dans le cadre d'un article signé en décembre 2018 et applicable depuis janvier 2019.

L'accord GEPP en cours prendra fin en

décembre 2022. Le renouvellement triennal de cet accord, en co-construction avec les représentants du personnel, sera structuré autour de 5 engagements :

- · anticiper les besoins et attirer les talents;
- · donner à vivre une expérience collaborateur différenciante;
- · maintenir et développer l'employabilité, les compétences et la performance;
- garantir un environnement de travail motivant et sécurisant grâce à des dispositifs de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) optimums;
- · favoriser la diversité et l'inclusion.

Pour garantir une intégration réussie et offrir dès les premiers jours une expérience collaborateur positive, les nouveaux collaborateurs de la Centrale bénéficient d'un parcours comprenant, entre autres, 2 jours d'intégration et une formation aux bases de l'optique pour ceux qui ne viennent pas d'une formation optique. Ils profitent également d'un système de parrainage en interne et d'une journée d'immersion en magasin. Concernant l'organisation du travail, le Groupe a une politique qui permet de concilier les besoins de l'entreprise avec l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle des salariés. Ainsi, certains collaborateurs jouissent d'un système d'horaires variables, tandis que d'autres, tous volontaires, choisissent de travailler de nuit ou le samedi/ dimanche/lundi ou à temps partiel.

INDICATEURS AU 3 (périmètre équipes Centi		2020	2021	2022
Taux salariés	35 h/semaine	56%	55%	54%
	Forfait jours	41%	42%	44%
	Temps partiel	3%	2%	2%
Taux salariés	De nuit	5%	5%	5%
	Alternance Nuit/Jour	1%	1%	1%
	Samedi/ Dimanche/Lundi	5%	5%	5%

Plusieurs formules sont proposées, allan de Ljours à 8 jours de télétravail par mois Après un test et un bilan positif en 2017, le télétravail a été mis en place au sein de KRYS GROUP en 2018.

En novembre 2021, un nouvel accord télétravail a été signé avec les partenaires sociaux et la Direction. Initialement prévue au 1er décembre 2021, son entrée en vigueur a été reportée au 1er avril 2022 en raison de la crise sanitaire. Le télétravail est ouvert à tous les salariés volontaires qui répondent aux critères d'éligibilité définis dans l'accord : confiance, activités compatibles, autonomie, respect de la confidentialité et sécurité des données, compatibilité avec l'organisation du service, compatibilité du logement. Il est soumis à l'accord du manager et du membre du Comité de Direction.

Chaque salarié de KRYS GROUP autorisé à accéder au télétravail bénéficie d'une période d'adaptation de 3 mois. Plusieurs formules sont proposées, allant de 2 jours à 8 jours de télétravail par mois selon l'organisation et le temps de travail du collaborateur, avec 2 ou 3 jours en présentiel minimum par semaine, afin de conserver la meilleure intégration au collectif de travail.

Au 30 septembre 2022, 272 collaborateurs bénéficiaient du télétravail, dont 237 (87%) à hauteur de 8 jours par mois, et 29 (11%) à raison de 4 jours par mois.



INDICATEURS EN ANNÉI (périmètre équipes Centrale)	E CIVILE*	2020	2021	2022
Nombre de télétravailleurs	35 h/semaine	84	NA**	272

^{*} Les avenants sont signés pour une durée d'un an, du 1er janvier au 31 décembre.

Grâce à ce nouvel accord, KRYS GROUP multiplie par plus de 3 le nombre de télétravailleurs, dont nombreux sont ceux à profiter de forfaits 8 jours par mois (la majorité des collaborateurs étaient précédemment sur des forfaits 2 jours par mois).

Par sa promesse employeur, KRYS GROUP met non seulement en exergue ses valeurs de coopération, d'excellence et d'innovation, et ses engagements en matière de ressources humaines, mais également les atouts qui fondent sa différence et lui permettent d'être le premier employeur du secteur.

^{**} En 2021, dans le contexte sanitaire de la Covid-19, le travail à distance a été élargi à plus de 300 personnes. Dans l'attente de la négociation du nouvel accord sur le télétravail, aucun avenant n'a été signé en 2021.

Formation et parcours au sein du Groupe



Les actions de formation développées par KRYS GROUP permettent de croire en la promesse de la marque employeur. Les relations que nous entretenons avec les écoles, le développement de l'Ac@demy — notre propre organisme de formation pour le Réseau — et le boom du e-learning prouvent le bienfondé d'une politique de ressources humaines qui fait la part belle au développement des compétences.

En juin 2022, notre plateforme de formation digitale K@mpus a évolué vers une version repensée pour plus d'intuitivité, intégrant de nouvelles fonctionnalités, telles qu'un forum pour échanger entre apprenants ou réagir sur les formations. Cette plateforme, commune à l'interne et au Réseau, propose des modules de formation portant aussi bien sur les outils Google que sur le télétravail, les bases de l'optique et le management.

INDICATEURS FORMATION* (périmètre équipes Centrale)		2020	2021	2022
Taux global de salariés formés	Tous	55%	65%	55%
. <u></u>	Salariés ≥ 53 ans	43%	62%	58%
Nombre d'heures global de formation		5126 h	7029 h	5 779 h
Nombre d'heures moyen de formation/sala	rié formé	16,5 h	18,5 h	17,5 h

* Les actions de sensibilisation aux consignes sanitaires dans le cadre de la Covid-19 ne sont pas comptabilisées dans les indicateurs de formation.

KRYS GROUP investit massivement dans la formation de ses collaborateurs en Centrale. Le budget lui ayant été alloué en 2021 représentait plus de 1,3 % de sa masse salariale.

Concernant les managers en Centrale, le cursus manager en blended learning (formation mixte, entre e-learning et présentiel), accompagné de coaching individualisé et d'une formation à l'entretien annuel, s'est poursuivi pour développer la posture managériale en 3D (Coach, Leader, Pilote). Les apprenants ont également pu bénéficier d'une formation à l'art oratoire.

En 2022, une formation au management hybride et un module sur les bonnes pra-

tiques du télétravail ont été proposés aux managers pour leur permettre d'animer différemment les relations interpersonnelles, de laisser plus d'autonomie et de responsabiliser leurs collaborateurs à distance.

Enfin, des échanges réguliers entre la Direction et les managers sont organisés afin de partager l'actualité et les enjeux du Groupe. La stratégie de l'entreprise s'en trouve ainsi mieux assimilée.

55% de salariés formés





Côté magasin, la crise sanitaire n'est pas restée sans effet sur les activités de formation. En nous privant de rencontres physiques, elle nous a poussés à développer les formations à distance, ce qui a permis une plus large appropriation, notamment des magasins qui n'avaient pas la possibilité d'assister aux sessions en présentiel. Nous poursuivons sur cette lancée la démocratisation de la formation, grâce à la mise en place de webinaires avec des personnalités inspirantes, de notre nouvelle plateforme d'e-learning K@mpus, ou encore d'une application pour smartphone. Notre objectif est de rendre la formation agile et accessible aux collaborateurs en magasins.

En vue de créer des liens privilégiés avec les étudiants en optique et en audio, nous proposons depuis 2021 des interventions avec des managers de KRYS GROUP dans des écoles. Autour de modules portant notamment sur l'entrepreneuriat, il s'agit de susciter l'envie de créer un magasin et d'offrir des perspectives de carrière.

Ce partage de connaissances autour de la notion d'entrepreneuriat rejoint la ligne directrice de notre organisme de formation. Créée en 2018 et reconnue par

Qualiopi dès 2020, l'Ac@demy vise en priorité à développer l'esprit managérial, pour que l'ensemble des magasins s'appuient sur des managers formés. Pour atteindre cet objectif, nous proposons depuis 2021 une nouvelle formation intitulée « Mieux se connaître pour mieux manager ». Depuis 2022, la formation « Manager de manager » permet, quant à elle, de répondre à la problématique de la gestion de plusieurs magasins.

Poursuivant sa stratégie de développement des compétences, KRYS GROUP a lancé à la rentrée 2022 son Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Adossé à l'offre d'apprentissage de 6 écoles partenaires, ce CFA, baptisé «L'École by KRYS GROUP», a pour vocation de former des jeunes en alternance à l'excellence des métiers de l'optique, d'aujourd'hui et de demain. Il permettra à la coopérative de pallier les difficultés de recrutement qui frappent le secteur et de se constituer un vivier de talents dotés de tous les savoir-faire et savoir-être indispensables à la réalité du terrain chez KRYS GROUP. Pour la première année, le CFA a accueilli 9 alternants. À terme, l'objectif est d'en recruter environ 100 par an.

FORMATION

ENTREPRENDRE DURABLEMENT, C'EST... DÉVELOPPER UNE ORGANISATION APPRENANTE

Depuis sa création en 2018, l'Ac@demy by KRYS GROUP permet aux Associés, aux managers et aux équipes en magasins de développer leurs compétences dans le cadre de formations innovantes et personnalisées.

Pour en faciliter l'accès au plus grand nombre, d'importants moyens ont été consacrés au développement de formations animées à distance et de modules en e-learning, en complément des formations classiques en présentiel.

14800
connexions à
la plateforme de
lormation digitale
Jempus en 2022



Gage de souplesse et d'efficacité, cette offre de formation à distance, qui permet à chacun de se former facilement lorsque l'activité en magasin le lui permet, ne cesse de s'étoffer et de faire des adeptes.

En 2022, 14800 connexions à la plateforme de formation digitale K@mpus ont été comptabilisées et 46 parcours représentant 478 modules ont été suivis avec succès.

Pour s'adapter encore davantage aux besoins de formation et faciliter les apprentissages, la plateforme K@mpus a par ailleurs évolué en 2022. Pourvue d'un nouveau socle technologique, celleci offre désormais de nouvelles fonctionnalités (quiz, vidéos, forums, challenges, courts modules...), aussi bien sur ordinateur que sur smartphone.

De quoi faire de KRYS GROUP une entreprise à la pointe en matière de formation.

Qualité de vie au travail

Pour KRYS GROUP, la qualité de vie au travail (QVT) relève de la stratégie et des valeurs de l'entreprise. En phase avec sa nature profonde de coopérative et afin de construire ensemble une entreprise performante unique, où il fait bon travailler et s'épanouir, KRYS GROUP encourage depuis 2011 la dimension collective des actions. Coopération, collaboration, communication, co-construction : le préfixe «co» (du latin *cum*, avec), qui caractérise cette approche, n'est pas un vain mot et se traduit avant tout par des actes.

L'ÉCLAIRAGE DE...

SÉVERINE GARNIER, Chargée RH et QVT

En quoi consiste le programme «QVT»?

Il s'agit d'un programme annuel consacré à la qualité de vie au travail, destiné aux collaborateurs des sites de Nanterre et de Bazainville. En 2022, le thème proposé était : « Prenons soin des autres ». Il a donné lieu à de nombreuses visioconférences données par des experts, sur des sujets aussi variés que le stress, les addictions, la charge mentale, la fatigue, la concentration, ou encore la santé visuelle. À cela s'ajoutent des ateliers pratiques : cuisine, réflexologie, massage du dos. Tout ce programme illustre l'engagement de KRYS GROUP pour la santé physique et morale de ses collaborateurs.



Programme
«Le Pouvoir
du collectif»
pour mieux
travailler
ensemble

En 2022, KRYS GROUP figure dans le Top 20 du palmarès Great Place to Work® pour la neuvième année consécutive, et se classe à la 10° place. 79% des collaborateurs considèrent, en effet, que le Groupe est une entreprise où il fait bon travailler. La marque employeur de KRYS GROUP et sa signature «L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels», sont le résultat d'une co-création, d'une intelligence collective. Le mouvement qu'elle met en avant, entre singularité et diversité, se retrouve désormais dans l'ensemble de nos pratiques de ressources humaines et sociales. La promesse faite à chacun de trouver sa place au sein du collectif est aussi une promesse de qualité de vie au travail.

Les évolutions d'organisation font également l'objet de démarches collaboratives visant à nourrir l'expérience collaborateur. Le dialogue social mené en 2022 avec les partenaires sociaux est lui aussi concerné par cette démarche de co-construction. Cinq accords ont été signés en 2021.

Face à une crise sanitaire qui dure, KRYS GROUP a souhaité armer ses collaborateurs pour qu'ils puissent nouer et

entretenir des relations interpersonnelles satisfaisantes, favorables au bien-être personnel. En 2021, le programme «Le Pouvoir des émotions» a été proposé à tous les collaborateurs pour les aider à mieux se connaître et leur apprendre à faire de leurs émotions un atout dans leur travail avec les autres.

En 2022, KRYS GROUP propose à ses collaborateurs un programme sur «Le Pouvoir du collectif» pour mieux travailler avec les autres. L'objectif est de développer l'envie de construire et de réussir ensemble, tout en respectant les individualités, pour maintenir la performance collective.

Démarré par un webinaire de présentation, ce programme s'est poursuivi par une conférence de Marc Lièvremont, ancien joueur et sélectionneur du XV de France. À l'aide d'exemples sportifs, il a démontré que le collectif se joue à tous les niveaux.

Un atelier en visio de 3 heures sur le «Parler vrai pour mieux travailler ensemble » a été organisé en mai. Des ateliers spécifiques pour la Production, l'Entrepôt et le Service Clients ont été déployés en fin d'année.

LES CHIFFRES CLÉS

10e place du palmarès Great Place to Work® 2022

79% des collaborateurs déclarent que KRYS GROUP est une entreprise où il fait vraiment bon travailler

l'environnement de travail de collègnes issus d'autres SeTVices

Les collaborateurs ont également eu la possibilité de participer à un atelier sur les clés d'une communication positive et efficace, concu et animé par la Direction des Ressources Humaines. Près d'une dizaine d'ateliers sur ce thème ont été réalisés, auxquels ont pris part 53 collaborateurs. En complément, un module digital a été développé sur les 4 accords Toltèques, en ligne sur le site KGA.

Par ailleurs, KRYS GROUP propose à l'ensemble de ces collaborateurs un «Vis ma vie», afin qu'ils découvrent le métier et l'environnement de travail de collègues issus d'autres services. Sur la base du volontariat, les collaborateurs se rencontrent et partagent une demi-journée ou une journée. Cette action permet de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un service et de prendre conscience des contraintes d'un collègue.

Enfin, un projet collectif de puzzle a vu le

jour. Co-construit par les équipes et les managers, il s'est traduit à la fin 2022 par la mise en ligne d'un site web interactif, destiné à faire découvrir les missions de chaque entité KRYS GROUP. Ce travail collectif servira également à la réalisation d'un jeu de société qui sera offert aux collaborateurs.

Pour réduire l'absentéisme, KRYS GROUP mène des actions dans le cadre de sa démarche de qualité de vie au travail. Ainsi, tout au long de l'année, un programme ambitieux permet aux collaborateurs de suivre des ateliers ou des conférences sur des thèmes tels que l'hyperconnexion, la gestion du stress, la concentration, la sophrologie, la parentalité, des ateliers cuisine, des massages... Les conférences sont proposées à tous, et certaines sont diffusées en replay via le site KGA/QVT.

Toujours dans le cadre du programme «QVT», le Défi 21 jours a été proposé aux collaborateurs pour la 2e année consécutive. Ce défi sportif et solidaire, auquel 176 collaborateurs ont participé, a permis de verser 18000 euros à la Fondation KRYS GROUP (28000 kilomètres de marche, course ou vélo, abondés). L'entretien de reprise de poste a été généralisé à toutes les absences, hors congé, supérieures ou égales à un mois et à partir du troisième arrêt de travail sur l'année civile (si la durée de celui-ci est inférieure à un mois). Cet entretien a pour principaux objectifs de faciliter la reprise du salarié sur son lieu de travail et d'identifier si les causes de son absence sont liées à son poste ou aux conditions de travail dans le service, afin d'y remédier. Un support ainsi qu'un guide d'entretien sont mis à disposition des managers.

INDICATEURS ABSENTÉISME (périmètre équipes Centrale)	2020	2021	2022
Taux moyen d'absentéisme Groupe	6,14%	6,3%	5,89%

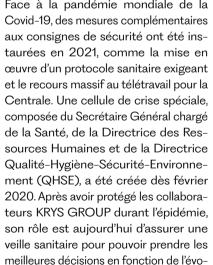
Types d'absences pris en compte : maladie (dont maladie professionnelle et mi-temps thérapeutique), absences injustifiées, accidents de travail et de trajet.

Santé et sécurité au travail en Centrale

Pour réduire les accidents, la pénibilité et les risques psychosociaux, KRYS GROUP a mis en place un système de management Santé Sécurité au travail, qui vaut au site de production et de logistique CODIR une certification depuis 2011. Chaque année, un plan d'action est défini à l'issue de l'analyse des risques professionnels (comprenant le document unique) et des autres données (réglementation et recommandations, presque-accidents...).



la santé et la sécurité des collaborateurs s'inscrivent dans un continuum qui nous permet d'assurer la poursuite de notre activité et de nous adapter avec agilité. Les collaborateurs restent mobilisés et motivés, et nos résultats sont au rendez-vous. Face à la pandémie mondiale de la



lution du virus Covid-19, mais aussi pour répondre aux interrogations et aux besoins de chacun.

Depuis 2019, KRYS GROUP offre aux collaborateurs de la Centrale un accès gratuit à une plateforme de télémédecine, accessible 24 h/24 et 7 j/7. Les salariés peuvent ainsi consulter un médecin généraliste ou un spécialiste pour demander un conseil, obtenir un diagnostic ou une ordonnance dans certains cas. Le succès de la plateforme s'est confirmé pendant la crise.

Concernant la réduction de l'exposition aux produits chimiques, la Direction QHSE s'assure que les moyens de protection sont correctement mis en place et valide l'introduction de chaque substance. Celles les plus dangereuses sont proscrites. En 2022, 17 nouveaux produits pour la fabrication et la maintenance des équipements de production ont été validés et intégrés à l'analyse des risques chimiques.

2022

2021

INDICATEURS ABSENTÉISME (périmètre équipes Centrale)	2020	2021	2022
Taux moyen d'absentéisme Groupe	6,14%	6,3%	5,89%

(périmètre équipes Centrale) Accidents du travail (AT) 8,43 14,65 12,50 Taux de fréquence Taux de gravité 1,07 1,11 1,58

2020

INDICATEURS SANTÉ SÉCURITÉ

Des actions
pour prévenir
les risques
et amélierer
les conditions
de travail des
collaborateurs

En 2022, le taux de fréquence est inférieur à celui de 2021 (1 AT avec arrêt en moins). Le taux de gravité est, quant à lui, supérieur à 2021. Cela s'explique par la comptabilisation de 3 accidents du travail dont la durée de l'arrêt est supérieure ou égale à 75% de l'année (versus 2 en 2021).

KRYS GROUP agit non seulement pour prévenir les risques, mais également pour améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs en réalisant de nombreux aménagements.

En 2021 et en 2022, ont ainsi été créés des places de parking et des nouveaux bureaux au service Logistique. Plusieurs espaces de travail ont été réagencés à la Direction Financière et à la Direction de l'Organisation, tandis que le flex office a été testé puis validé au Service Clients à Bazainville et au service Informatique à Nanterre. Le Groupe a également financé l'aménagement des postes de travail des télétravailleurs et de certains collaborateurs. Enfin, de nombreux agencements ont été réalisés en production (réglages du poste, système d'éclairage, automatisation d'ajout de vernis, job tracking...), afin de réduire les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS).



417
salaries
formes SST

Chaque année, des formations sont délivrées auprès des salariés pour assurer leur santé, leur sécurité et prévenir les accidents. Tous les 2 ans, des modules de sensibilisation spécifiques sont aussi réalisés pour effectuer des rappels utiles. En 2020, des formations aux consignes sanitaires liées à la crise de la Covid-19 expliquent le taux de formation et l'importance du nombre d'heures par salarié. En 2022, les formations initiales ont été intégrées au parcours des nouveaux arrivants afin qu'ils soient sensibilisés dès leur intégration.



LES CHIFFRES CLÉS

12,50 Taux d'accidents du travail

69% des salariés formés et sensibilisés SST

INDICATEUR ABSENTÉISME (périmètre équipes Centrale)	2020	2021	2022
Taux absentéisme lié aux AT	0,60%	0,48%	0,53%

INDICATEUR FORMATION ET SENSIBILISATION SST (2 exercices cumule (périmètre équipes Centrale)	és)	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022
Salariés formés	Nombre	453	545	417
	Taux	80%	93%	69%
Nombre d'heures moyen de formation/salarié formé		5,39 h	5,80 h	3,49 h

Diversité et lutte contre les discriminations



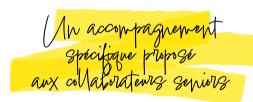
Premier employeur de son secteur, KRYS GROUP considère que la diversité fait partie de sa richesse. Lutter contre les discriminations est un élément clé qui relève de la promesse de sa marque employeur, résolument collective et porteuse d'avenir.

C'est pourquoi KRYS GROUP s'engage en faveur de l'emploi des jeunes.

Pour lancer leur carrière, il signe chaque année des contrats d'alternance et accueille des stagiaires. L'occasion pour ces jeunes de mieux cerner le fonctionnement en entreprise et de faire connaître les activités du Groupe en local. Ils seront peut-être nos collaborateurs de demain.

INDICATEURS (périmètre équipes Centrale)	2020	2021	2022
Entrées contrats alternance	14	13	15
Entrées stagiaires rémunérés	6	7	6
Nombre de stages non rémunérés	28	2	25

Quant aux collaborateurs seniors, des formations leur sont accessibles pour maintenir leur niveau d'employabilité. Un bilan retraite est aussi proposé à tous les salariés de plus de 55 ans. Il a pour objet de les accompagner dans leur futur départ à la retraite, tout en assurant le transfert de leurs compétences par le biais de formations spécifiques métier, de tutorat, de parrainage, d'aménagement de poste ou d'horaire.



INDICATEURS FORMATION*		2020	2021	2022
Taux global de salariés formés	Salariés ≥ 53 ans	43%	62%	58%

^{*} Les actions de sensibilisation aux consignes sanitaires dans le cadre de la Covid-19 ne sont pas comptabilisées dans les indicateurs de formation.



KRYS GROUP fait régulièrement appel à des organismes et des entreprises employant des salariés en situation de handicap pour la réalisation de certaines prestations, comme l'entretien des espaces verts.

Le Groupe participe aussi à différentes actions autour du handicap, telles que la collecte de bouchons pour financer la fabrication de fauteuils roulants. Depuis 2021, l'association Les Bouchons de l'Espoir vient régu-

lièrement à Bazainville pour récupérer des cartons remplis de bouchons. En 2022, environ 120 kilos ont été récoltés.

Les domiciles de collaborateurs en situation de handicap ont été équipés de manière à répondre aux recommandations d'aménagement de postes dont ils avaient besoin (siège et clavier ergonomique...). KRYS GROUP a également participé à l'opération Brioches, dont l'objectif était de favoriser l'accès à l'autonomie, à l'école, aux loisirs, aux soins et au travail des personnes

en situation de handicap, en achetant des brioches auprès d'un Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT).

Par ailleurs, tous les meubles non utilisés (chaises de bureau, armoires, bureaux, etc.) ont été vendus aux collaborateurs au profit des associations AFM Téléthon, Agir pour l'Autisme et Les Restos du Cœur. De la même façon, le Groupe s'engage à diffuser ses offres d'emploi sur des sites spécialisés.

En 2022, KRYS GROUP a participé pour la première année au salon pour l'emploi Hello Handicap. Cette présence, en avril, lui a permis de développer la visibilité de sa marque employeur auprès de futurs talents et de récolter de nombreuses candidatures.

Également en 2022, l'opération Duoday a été renouvelée pour la deuxième fois. Elle consiste à ouvrir l'entreprise aux candidats en situation de handicap dans le but de leur faire découvrir l'univers de KRYS GROUP, tout en permettant aux collaborateurs d'appréhender le handicap d'une autre manière.

INDICATEURS AU 30/09 (périmètre équipes Centrale)	2020	2021	2022
Taux de collaborateurs RQTH ou en invalidité	3%	2%	3%

Concernant la garantie de l'égalité professionnelle femmes-hommes, l'index KRYS GROUP a été publié le 1^{er} mars 2021, avec un score de 85 sur 100. En 2022, nos indicateurs évaluables représentant moins de 75 points (50/65), l'index 2022 au titre de 2021 n'était pas calculable.

INDICATEURS ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES (périmètre équipes Centrale)		2020	2021	2022
Taux d'embauche (CDD et CDI)	Femmes	54%	59%	67%
	Hommes	46%	41%	33%
Taux de formés	Femmes	59%	61%	65%
	Hommes	41%	39%	35%

2. Pilier environnemental Co-construire un modèle industriel et commercial responsable

Le pilier environnemental de notre combat RSE repose en grande partie sur notre modèle distributeur-producteur. Avec un site industriel à la pointe, comme en attestent ses nombreuses certifications. notre exigence environnementale est grande. Quant au maillage du territoire, qui repose sur notre vaste Réseau de magasins, il garantit la large diffusion des bonnes pratiques. Qu'il s'agisse d'économie circulaire, de réduction de l'empreinte carbone ou de gestion des ressources dans notre usine, KRYS GROUP s'engage pour le développement durable de nos territoires. Une approche responsable, en harmonie avec l'environnement.



CE QUI NOUS DISTINGUE

Par

CHRISTOPHE LALLAU

Directeur Général de CODIR



«Un outil industriel et logistique vertueux»

Chacun le sait, notre statut de distributeur-producteur, rendu possible par notre usine CODIR, représente un atout de taille pour le « Produire en France ». Mais c'est aussi le gage de notre exemplarité sur le plan environnemental, comme l'atteste le renouvellement systématique de notre certification ISO 14001 pour l'environnement depuis son obtention en 2007.

Grâce à un management environnemental minutieux, nous ne cessons de réduire, année après année, l'utilisation de nos ressources. Pour cela, nous avons multiplié les innovations, telles que la récupération de chaleur générée par nos groupes froids ou l'utilisation de la chaleur des eaux usées pour le préchauffage de l'eau de fabrication.

Tout cela fait de CODIR un outil industriel et logistique vertueux sur le plan environnemental, nous conférant la maîtrise parfaite de notre production, de notre impact carbone, ou encore des conditions de travail de nos collaborateurs. Avec l'extension de notre usine. qui se traduira par l'augmentation de notre production de verres «Origine France Garantie» dès 2024 et de nos capacités logistiques, nous allons continuer à capitaliser sur notre statut de distributeur-producteur. Et à aller encore plus loin dans notre engagement environnemental.

Économie circulaire



La réduction de l'impact environnemental de nos activités est ce qui motive, depuis 2007, notre engagement dans la certification ISO 14001 de CODIR. L'analyse de risque environnemental est mise à jour annuellement. Couplée à une veille réglementaire, elle permet, chaque année, de définir un plan d'action pour réduire les impacts majeurs ayant été identifiés. La Direction Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) pilote ces dispositifs.

KRYS GROUP a par ailleurs entamé une démarche d'économie circulaire avec le

recyclage des lunettes, grâce à notre partenariat avec TerraCycle, mis en place en 2019, et le don à des associations. En 2022, 629 000 lunettes ont pu être collectées: 15% d'entre elles, qui remplissaient les conditions nécessaires à leur réemploi, ont été données aux associations pour être triées et redistribuées aux populations défavorisées, tandis que les 85% restants ont été recyclés par TerraCycle (leurs différents matériaux deviennent alors des matières premières). Cette action environnementale implique l'ensemble de notre Réseau.

INDICATEURS LUNETTES USAGÉES*	2020	2021	2022	
Nombre de lunettes collectées	200000	611000	629000	
Taux de lunettes donné aux associations partenaires pour tri et dons aux populations défavorisées	11%	6%	15%	
Taux de lunettes non récupéré par les associations partenaires et recyclé en matières premières	89%	94%	85%	

* Nombre de lunettes collectées estimé avec un poids moyen de 27 g/lunette.



«Le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas.» Fort de cette conviction, KRYS GROUP suit de manière très précise ses consommations de ressources. Plusieurs actions sont en place pour les réduire: sensibilisation, compactage des copeaux issus du procédé de surfaçage pour réduire le poids des déchets et récupérer l'eau, réutilisation et recyclage des déchets qui peuvent l'être sur les 2 sites du Groupe (papier, carton, métal

ou meuble)... Les déchets plastiques ont également été réduits avec la modification du cahier des charges des montures de marques exclusives entraînant la suppression du sachet plastique des montures en étuis, pour une réduction d'environ 900 kilos de cette matière par an.



LES CHIFFRES CLÉS

629000 lunettes collectées

15%

Taux de lunettes données aux associations pour tri et dons aux populations défavorisées

85%
Taux de lunettes recyclées en matières premières

61%
Taux déchets valorisés

258 g Quantité de déchets par verre produit



INDICATEURS DÉCHETS (site de Bazainville)		2020	2021	2022
Quantité	Total déchets	560 t	695 t	715 t
	Papiers-cartons recyclés	119 t	131 t	137 t
	Évolution N/N-1	- 10 %	+ 10%	+ 4,50%
	DIB (hors papiers-cartons)	110 t	169 t	165 t
	Évolution N/N-1	-8%	+ 53%	- 2,36%
	Déchets dangereux	316 t	375 t	404 t
	Évolution N/N-1	- 7%	+ 18%	+ 7,73%
	Biodéchets	13 t	19 t	8 t
	Évolution N/N-1	0%	+ 46%	- 57%
Taux déchets valorisés		60%	64%	61%
Quantité déchets*	par verre produit	264 g	249 g	258 g
	Évolution N/N-1	- 1%	- 5%	+ 3%

^{*} Déchets hors contactologie, montures, Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), cartouches, déchets verts et publicités.



La réduction conséquente des biodéchets s'explique principalement par l'absence de récupération des déchets d'entretien des espaces verts par notre prestataire ESAT pendant la crise sanitaire, de mars à septembre 2020 (N-1), et par la sécheresse de l'année 2022.

L'accroissement quantitatif s'explique, quant à lui, par une fabrication accrue de verres et de produits vendus par le site. Les déchets de démolition générés par les travaux de modernisation de l'usine ne sont pas comptabilisés.

ENTREPRENDRE DURABLEMENT, C'EST...

DONNER À SES INVESTISSEMENTS UNE FORTE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Il est possible de concilier hausse de la production et protection de l'environnement! C'est ce que démontre CODIR dans le cadre de son projet KAP 2023, qui se traduira, à partir de 2024, par l'augmentation de 30% de sa production annuelle de verres à haute valeur ajoutée (1,8 million, contre 1,4 million) et le quasi-doublement de verres détourés (3,5 millions, contre 2 millions). Pour y parvenir, CODIR va augmenter sa superficie de 35%, grâce à la construction d'un nouveau bâtiment basse consommation.

Parmi les mesures envisagées par CODIR pour réduire de manière significative son impact environnemental figure la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture. Si ce projet est toujours à l'étude, d'autres sont d'ores et déià actés, tels que l'installation d'un éclairage basse consommation et adaptable selon la luminosité ambiante, ou encore d'un système d'extinction automatique à certains endroits du site, en dehors des horaires d'ouverture. Afin de limiter toujours davantage la consommation de gaz, les nouveaux bâtiments seront, par ailleurs, équipés d'un système de refroidissement passif (free cooling) et de matériaux isolants. Enfin, la création de places de stationnement dédiées permettra aux collaborateurs de recharger leurs véhicules électriques ou hybrides.



À toutes ces mesures non exhaustives visant à réduire l'empreinte carbone, doit s'ajouter la décision stratégique de faire fabriquer, à compter de janvier 2023, les deuxièmes paires de KRYS GROUP en Europe plutôt qu'en Asie. De quoi limiter leur trajet d'acheminement à 1000 kilomètres, contre 10000 kilomètres précédemment!

+30%
de capacité
de production
de verres à hante
valeur ajontée grâce
valeur 2013

Réduction de l'empreinte carbone



Chaque année, des formations sont menées auprès des collaborateurs pour réduire les risques environnementaux et assurer la protection de leur milieu professionnel. De plus, tous les 2 ans, des modules spécifiques sont conçus pour les sensibiliser aux problématiques écologiques. En 2021, compte tenu de la situation sanitaire, de nouveaux modules en distanciel et interactifs ont été mis en place. En 2022, ces formations ont été intégrées au parcours des nouveaux arrivants, afin qu'ils soient sensibilisés dès leur intégration.

INDICATEUR FORMATION ENVIRONNEMENT (2 exercices cumulés) (périmètre équipes Centrale)		2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022
Salariés formés	Nombre	290	249	358
	Taux	51%	42%	59%
Nombre d'heures moyen de formation/salarié formé		2,56 h	2,34 h	1,20 h





Bazainville

Le Groupe est engagé de longue date dans la réduction de ses consommations d'énergie, de gaz, d'électricité et d'eau. KAP 2023, le projet de développement de notre site de production et de logistique, prend en compte l'environnement. Des analyses ont été effectuées et des investissements sont en cours pour pour-suivre notre réduction d'empreinte environnementale.

CONSOMMATIO	N SITE DE BAZAINVILLE	2020	2021	2022
Énergie	Total	6306 MWh	6840 MWh	6257 MW
	Émissions gaz à effet de serre (GES)	565 TEQ.CO ₂	492 TEQ.CO ₂	442 TEQ.CO ₂
	Évolution émissions GES N/N-1	- 12,53%	- 8,46%	- 10,16%
	Évolution émissions GES N/N-2		+ 0,25%	- 21,77%
Électricité	Consommation total	5096 MWh	6245 MWh	5761 MW
	Émissions GES	291 TEQ.CO ₂	357 TEQ.CO ₂	329 TEQ.CO ₂
	Consommation/verre produit	2,46 kWh	2,36 kWh	2,13 kWh
	Évolution consommation/ verre produit N/N-1	2,28%	- 4,07%	- 9,89%
	Évolution consommation/ verre produit N/N-2		- 1,66%	- 13,43%
Gaz	Consommation totale	1210 MWh	595 MWh	496 MW
	Émissions GES	274 TEQ.CO ₂	135 TEQ.CO ₂	113 TEQ.CO ₂

Valeurs potentiellement erronées (panne du compteur industriel de juillet à septembre). Les facteurs de conversions de GES ont été mis à jour selon la base de données de l'ADEME 2018 (bilans-ges.ademe.fr).

NB: pas de données sur les émissions de GES liées aux fuites de fluides réfrigérants car aucune fuite n'a été identifiée lors des contrôles réglementaires.



Sur le site de Bazainville, une récupération de chaleur via des groupes froids est en place depuis de nombreuses années. En avril 2020, un nouveau groupe froid plus performant a remplacé l'un d'eux, vieillissant, ce qui a permis d'économiser de l'énergie en divisant par 2 la consommation de gaz. Un nouveau groupe froid à récupération de chaleur, capable d'alimenter toute l'usine, va être installé dans le cadre du projet KAP 2023. Le recyclage des eaux de process et l'installation de moteurs à haut rendement per-

écopopisés grâce au système de récupération de chaleur récupération de chaleur des eaux usées

mettent également de faire des économies. En 2021, le système de récupération de chaleur des eaux usées a réduit la consommation électrique de 117 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 20 foyers français. Le processus de production inclut un système de recyclage des eaux. Aussi, l'eau du surfaçage est récupérée via un filtre Monnet et une presse, avant que des centrifugeuses n'éliminent les impuretés.

En septembre 2022 a été instauré un groupe de travail, piloté par notre Direction QHSE, en vue de mettre en place des actions pour réduire notre consommation d'énergie et de lancer une vaste campagne de sensibilisation aux écogestes auprès de nos collaborateurs.

CONSOMMATION SITE DE BAZAINVILLE	2020	2021	2022
Eau Total	14 674 m³	22 674 m ³	22 965 m ^{3*}
Sanitaire	2 035 m³	1755 m ^{3*}	1954 m³*
Industrielle	12 639 m³	20 919 m ³	21 111 m ³ *
Consommation/verre produit	10,05 l	12,23 I	12,31 l**
Évolution consommation/verre produit N/N-1	+ 0,57%	+ 21,68%	- 3,35%
Évolution consommation/verre produit N/N-2		+ 22,30%	+ 17,61%

^{*} Valeurs potentiellement erronées (panne du compteur industriel de juillet à septembre).

LES CHIFFRES CLÉS

59%
Taux salariés formés
à l'environnement (exercices cumulés 2021/2022)

442 TEQ.CO₂
Total émission de GES

2,13 kWh Consommation d'électricité par verre produit

62% de verres détourés par CODIR



Prévue dans le cadre de la modernisation de CODIR. l'acquisition de compteurs d'eau permettra d'assurer un suivi étroit de la consommation des machines et de bénéficier d'une vision claire de notre gestion de cette ressource. En effet, depuis plusieurs années, et tout particulièrement en 2021, des avaries ont affecté alternativement l'eau sanitaire et l'eau industrielle. Cette situation, causée par le réseau d'eau de ville, ne nous a pas permis de mesurer précisément notre consommation d'eau en 2021. où 2 factures avec une consommation à zéro et une facture incohérente sont intervenues.

Ceci explique la réduction de la consommation électrique, même si, en 2020, 2 nouvelles machines de traitement sous vide ont été acquises afin d'optimiser notre productivité et la qualité de nos produits : une pour laver les montures et une autre pour laver les verres. La consommation d'eau et d'électricité s'en est trouvée touchée en 2021.

Nanterre

En 2022, KRYS GROUP a fait également évoluer les usages au sein de l'immeuble qu'il occupe à Nanterre. Il a poursuivi ses actions de concertation avec le gestionnaire et l'ensemble des locataires en vue d'agir collectivement. Des racks à vélos avec accès à code ont ainsi été validés et seront installés dans le parking sécurisé de l'immeuble. Non seulement cette action participe de la réduction de l'empreinte carbone, mais elle favorise également la qualité de vie au travail et la pratique d'activités physiques qui concourt à une bonne santé.

^{**} Valeur calculée avec les données disponibles (septembre 2021 à juin 2022).

Dans les magasins

Dans les territoires, les magasins du Réseau participent au combat de KRYS GROUP en faisant vivre son engagement pour le développement durable. Le lien qui unit les différents échelons de la coopérative permet de partager largement les bonnes pratiques. Grâce à cela, la culture du système de management environnemental de notre usine profite à l'ensemble de nos magasins.

Déployé dans le Réseau en 2021, le partenariat mis en place avec Recygo a permis de sensibiliser les magasins à l'importance de la réduction des déchets. Cette année, 200 opticiens du Réseau ont souscrit à l'option de dématérialisation des bons de livraison. Entre octobre 2021 et septembre 2022, 122 magasins ont souscrit à l'une des offres proposées par Recygo concernant le papier classique, le papier confidentiel ou les emballages cartons. Ils ont ainsi permis de collecter 148 tonnes de papiers et 176 kilos de cartons pour recyclage.

2021 est l'année de lancement d'un outil développé spécifiquement pour nos magasins. Inspiré du bilan carbone de l'ADEME, il a pour but d'établir un diagnostic environnemental. Assorti de conseils, cet outil s'appuiera chaque année sur un plan d'action individualisé par magasin en vue d'une meilleure performance environnementale. 90 magasins l'ont déjà complété.

Le programme «Ecobox» de Lexmark a été lancé en mars 2022. Il permet aux 660 magasins inscrits de recycler leurs toners d'impression. Sur l'exercice, 80 kilos de cartouches ont ainsi été collectées. Le programme de reforestation «PrintReleaf» de Lexmark (objectif: 3 600 arbres replantés par an) a également été lancé en mai 2022 à partir du papier imprimé en Centrale (Nanterre et Bazainville) et dans le Réseau.



Du 1er mai au 30 septembre 2022, 1361 arbres (chênes pédonculés et pins maritimes) ont ainsi été replantés en France pour compenser les 11 335 248 pages imprimées sur la période. Des actions concrétes wises en place dans les magasins du lléseau

Le partenariat avec Recyclea a permis le recyclage de 2 889 équipements informatiques (ordinateurs, tablettes, souris, claviers...) sur la période de janvier à décembre 2021. 2 405 de ces équipements étaient éligibles au réemploi et 96 % ont bénéficié d'une seconde vie.

Le recyclage du matériel a eu un impact environnemental, avec 257 tonnes de CO₂ évitées sur la période, mais également social avec la création de 4 emplois inclusifs (pour des personnes en situation de handicap) pendant 1 mois.

Réservé aux Associés, un parcours d'elearning de 6 modules digitaux est disponible depuis avril 2022 afin de sensibiliser les magasins et de les accompagner dans leur démarche environnementale. 64 Associés ont déjà suivi un ou plusieurs modules de ce parcours.

> 257 t de CO2 éviters en 2021

L'ÉCLAIRAGE DE...



FLORIAN LAURY, Associé Krys et
Le Collectif des Lunetiers à L'Arbresle (Rhône)

Comment réduisez-vous l'empreinte carbone de vos magasins?

Cela fait une dizaine d'années que je me suis engagé dans cette démarche environnementale avec mes équipes. Elle se traduit aujourd'hui par le recyclage de nos déchets de bureau avec Recygo et de nos bâches publicitaires avec une entreprise locale. En matière d'éclairage, nous avons généralisé les ampoules LED depuis longtemps déjà, et pour nos déplacements entre nos 2 magasins, nous privilégions le vélo. Nous avons également équipé nos ateliers de circuits fermés en eau : alors que nous utilisions 10 litres d'eau par verre, nous ne consommons plus que 50 litres par an!



3. Pilier sociétal Agir au cœur des territoires, en faveur de la santé visuelle et auditive

La responsabilité sociétale de KRYS GROUP prend tout son sens dans le contexte actuel d'inflation et de crise énergétique. La création, en 2021, de la Direction Stratégie, RSE et Innovation est le reflet de notre ambition et de notre souhait de voir la RSE relayée dans chacune de nos actions individuelles et collectives, dans le cadre d'un pilotage à 360°. Du point de vue du retail, toute marque non engagée ou indifférente aux enjeux du recvelage, du respect des hommes, du monde animal et végétal est probablement condamné, à terme, à disparaître! Notre engagement RSE consolide les liens de confiance que nous tissons avec nos consommateurs, nos fournisseurs et l'ensemble de



nos communautés d'appartenance. Sur la base de ces attentes réciproques entre parties prenantes, se fonde aussi notre territoire d'influence. Il nous faut le développer avec l'acuité de distributeur-producteur visionnaire qui nous caractérise.

CE QUI NOUS GUIDE

Par
PATRICE CAMACHO
Secrétaire Général
en charge de la Santé



«Une exigence éthique essentielle et vertueuse pour notre modèle»

Notre exigence éthique est un guide solide. Elle nous permet de maintenir la trajectoire que nous avons collectivement choisie. Une trajectoire de raison et de conviction, manifeste depuis que nous avons institué il y a 12 ans une Charte Déontologique. Cette charte nous oblige, et nous veillons, avec le Comité Déontologique, à accompagner les opticiens à la respecter. Mais nous avons parfois dû nous séparer de quelques Associés... Comme dans l'industrie, le retour sur investissement fut très long, il est cependant très fort aujourd'hui.

Cette exigence est désormais pour moi — pour nous — d'autant plus essentielle qu'elle est vertueuse pour notre modèle : elle contribue à nous distinguer auprès des assureurs qui ont pu mesurer la force et la constance de cet engagement. Cette exigence est enfin un marqueur important pour notre communauté d'entrepreneurs et de collaborateurs. En effet, elle nourrit le collectif et lui donne un sens particulier, celui d'une performance durable.

La Fondation d'Entreprise KRYS GROUP



Depuis 2002, la Fondation d'Entreprise KRYS GROUP s'est donné pour mission de favoriser l'accès à la santé visuelle et auditive pour tous. Cet engagement reflète depuis 20 ans l'ambition du Groupe.

Guidée par la volonté d'offrir à chacun les bénéfices des progrès de l'optique, la Fondation KRYS GROUP a diversifié ses actions au fil des ans, tout en s'adaptant, pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de faire vivre leur générosité en lien avec la santé visuelle et auditive.

Les Journées de la Vision ont été reconduites entre octobre et décembre 2021. Au cours de ces journées dédiées à la santé visuelle, 22 écoles d'optique, établies dans toute la France, et des associations

d'envergure nationale, telles que le Secours populaire français et l'Ordre de Malte France, ont réuni leurs efforts pour permettre à 250 personnes en situation de précarité de bénéficier d'un test de vue, réalisé par les étudiants en optique, et d'un équipement optique gratuit pris en charge par la Fondation. 154 équipements ont été offerts par la Fondation.

L'année 2022 a également été marquée par le renouvellement du Défi 21 jours, une action impliquant les collaborateurs de la Centrale. Les kilomètres parcourus lors de leurs activités sportives de marche, de course ou de vélo, étaient transformés en argent : 18 000 euros ont ainsi été reversés au profit de la Fondation.

Le programme de soutien aux associations a lui aussi été repris en 2022, et a permis à 9 associations d'être aidées, pour un montant global de plus de 39000 euros.

Les associations soutenues par la Fondation en 2022 sont:

- AGIR pour la subvention de matériels à destination des populations démunies du Burkina Faso;
- · HORIZON LUMIÈRE (RETINA) pour des actions de dépistage et la fourniture d'équipements au Sénégal;
- SOSUCAM pour l'organisation de campagnes de consultations ophtalmiques au Cameroun;





- VOIR LA VIE pour la constitution d'un référentiel de téléformation et formation du personnel en Afrique de l'Ouest;
- · ANIDA pour la fourniture d'équipements solaires au Cameroun;
- ANOVA pour des actions de dépistage et de traitements des déficits visuels à Madagascar;
- CASAMASANTÉ pour des actions de dépistage chez les enfants et la fourniture d'équipements au Sénégal;
- · SESAM'I pour la fourniture d'équipements pour des élèves et enseignants, des actions de dépistage, d'appareillage et de suivi au Burkina Faso;
- LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS pour le partenariat dans le cadre du Tour de France et pour la fourniture de montures.





THIERRY CALDERON, Associé Krys dans la région d'Avignon (Vaucluse), à Arles (Bouches du Rhône) et dans le Luberon (Vaucluse)

Quelle mission solidaire menez-vous?

En 2022, mes collaborateurs et moi avons participé à la création d'un centre optique à Matam, au Sénégal. Là-bas, les besoins sont immenses, notamment chez les enfants qui, faute de bien voir, sont déscolarisés. Nous nous y sommes donc rendus plusieurs fois pour apporter du matériel — avec le soutien de la Fondation KRYS GROUP qui a assuré la fourniture de lunettes correctrices et leur acheminement jusqu'au centre —, et avons formé les équipes sur place ou en visioconférence. Au sein de mes magasins, ce projet a été très fédérateur. Il a d'ailleurs été motivé par mes opticiens, qui avaient une forte envie de s'engager. La Fondation KRYS GROUP m'a alors mis en relation avec l'association Voir La Vie, à l'origine de la mission.



— 50 —

Le Bus de la Vue et de l'Audition sur la route du Tour de France

En juillet 2022, le Bus de la Vue et de l'Audition a repris la route du Tour de France pour proposer, à grande échelle, des dépistages gratuits de la vue et de l'audition. Comme en 2021, une cabine audiométrique insonorisée a été intégrée au Bus et une audioprothésiste était présente sur les 11 étapes afin d'assurer les tests auditifs approfondis. Nouveauté cette année, un test auditif sur tablette dans le bruit, ludique et simple d'utilisation, était à disposition de tous.

Au total, le Bus de la Vue et de l'Audition 2022 a mobilisé 50 professionnels de santé sur 4 parcours différents: audition, consultation d'ophtalmologie pour les moins de 16 ans, tests visuels réalisés par un opticien pour les adultes, télémédecine pour le dépistage du glaucome et des pathologies de la rétine. 2182 personnes ont ainsi bénéficié d'un dépistage, chiffre stable par rapport à 2021.

Signalons enfin que, sur 3 étapes de montagne (Châtel, Cluses et Albertville), la Fondation KRYS GROUP a testé une structure allégée du Bus de la Vue et de l'Audition lui permettant d'offrir des dépistages dans des zones plus difficiles d'accès.

LES CHIFFRES CLÉS

584 tests de vue adultes

272 tests de vue enfants

978 tests d'audition

348
dépistages glaucome/
pathologies de la rétine via
le protocole de télémédecine



L'éthique pour guider nos pratiques



Pour garantir des pratiques éthiques et la réputation des opticiens KRYS GROUP, une Charte Déontologique a été adoptée en Assemblée Générale en 2010. Un Comité Déontologique veille au respect des engagements du Groupe. Composé d'Associés élus, il s'assure de la bonne application, par les Associés, de la charte et du bon fonctionnement des partenariats avec les organismes complémetaires de l'Assurance-maladie. Il propose également des contrôles et soumet des sanctions au Conseil d'Administration, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la coopérative.

Pour pouvoir témoigner de cet engagement, le Groupe suggère à ses magasins de se faire certifier « Qualité de Service en optique ». Cette certification valorise le savoir-faire de l'opticien et assure aux clients une prestation de qualité.

Cet engagement déontologique s'applique aussi aux collaborateurs en Centrale, qui se voient remettre un guide éthique et de conformité KRYS GROUP depuis 2020





Santé et sécurité du consommateur



Condition nécessaire à la santé et à la sécurité des consommateurs, la qualité des produits est notre première préoccupation. Assurée par un ensemble de process rigoureux à toutes les étapes de développement, de production et de vie du produit, cette quête de qualité se double d'une veille réglementaire proactive. Tout nouveau produit ou process est homologué avant son lancement par le laboratoire Qualité du Groupe. Les contrôles s'appliquent à chaque phase du process de production de verre et quotidiennement aux commandes, pour s'assurer du bon traitement des lots. Toute réclamation fait l'objet d'une analyse rigoureuse, et chaque verre retourné est expertisé par une cellule dédiée. C'est l'équipe Qualité Produits qui exploite les données ainsi recueillies. Des comités mensuels permettent d'identifier les défauts majeurs des dispositifs médicaux distribués et de mener les actions d'amélioration.

Le Groupe s'est fixé pour objectif un taux Service Après-Vente Garantie 2 ans inférieur à 0,6%. Ce niveau d'exigence et les actions mises en place pour garantir la qualité des dispositifs médicaux fabriqués et vendus par KRYS GROUP protègent la santé et la sécurité des consommateurs. En outre, un correspondant de matériovigilance a pour mission de surveiller les incidents pouvant survenir lors de l'utilisation des produits et de s'assurer qu'ils ne comportent pas de risque pour le porteur.

INDICATEUR QUALITÉ PRODUITS		2020	2021	2022
Taux annuel de conformité	verres	99,70%	99,55%	99,52%
Taux SAV*	verres	0,50%	0,46%	0,55%

^{*} Taux SAV pour les verres ayant 2 ans de garantie.



L'attention que porte KRYS GROUP au consommateur concerne également son niveau de satisfaction. Le système de management de la qualité mis en place par CODIR et centré sur la satisfaction de ses clients lui vaut d'être certifié ISO 9001 depuis 2007. Au-delà de la certification « Qualité de Service en optique », le Groupe demande aussi aux magasins de recueillir les impressions de leurs clients. L'objectif est de déterminer leur Net Promoter Score (exprimé en

points), qui mesure la probabilité de recommandation des clients. Créé en 2016, le Comité Satisfaction Client a pour vocation de veiller à la parfaite satisfaction des consommateurs et de résoudre en dernier recours les litiges avec les opticiens du Réseau.

INDICATEUR SATISFACTIO	N CONSOMMATEUR	2020	2021	2022
Net Promoter Score (consommateurs recommandant l'Enseigne)	Krys	73 pts	76 pts	82 pts*
	Le Collectif des Lunetiers	78 pts	82 pts	85 pts*
	Lynx Optique	72 pts	74 pts	79 pts*

^{*} Chiffre susceptible d'évoluer en fonction des retours des questionnaires possibles jusqu'en mars 2023.



KRYS GROUP est à nouveau bien placé dans le classement que le magazine Capital a publié dans son numéro de novembre 2022. L'institut d'études Statista a interrogé 20000 Français sur leur niveau de satisfaction par rapport à 2400 enseignes. Dans 140 secteurs d'activité, les consommateurs les ont notées sur une échelle de 0 à 10, en fonction de 3 critères : l'attention portée à la clientèle, le niveau d'expertise professionnelle, l'envie de recommander ou non la marque auprès de leurs familles ou amis. KRYS GROUP peut s'enorgueillir de la présence du Collectif des Lunetiers à la première place et de Krys en cinquième position dans la catégorie «Opticiens»,

tout comme du fait que Krys Audition conserve sa place sur le podium dans la catégorie « Prothèses auditives ».

En 2022, Le Collectif des Lunetiers reste à son plus haut niveau. En plus du prix de la meilleure enseigne d'optique de l'année décerné par le magazine Capital, l'Enseigne figure parmi les lauréats du prix meilleur commerce de France dans la catégorie « Optique ». Ce prix récompense les magasins qui ont obtenu le meilleur niveau de satisfaction client au vu des avis Google. L'Enseigne Le Collectif des Lunetiers a également obtenu pour la 8º fois le label « Approuvé par les familles », qui témoigne de la qualité des services proposés par ses opticiens.



LES CHIFFRES CLÉS

99,5% Indicateur conformité qualité produits

< 0,6%
Taux de SAV sur 2 ans

Achats responsables

Depuis décembre 2012, KRYS GROUP est signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables, créée en 2010 sous l'égide du ministre de l'Économie et des Finances. Conformément à son engagement à faire évoluer les rapports entre clients et fournisseurs pour une relation durable et équilibrée dans une confiance réciproque, KRYS GROUP entreprend en 2021 une nouvelle démarche d'accompagnement de ses fournisseurs et sous-traitants dans leurs pratiques RSE.

KRYS GROUP les sensibilise depuis de nombreuses années à la RSE, en insérant notamment des clauses spécifiques dans ses contrats annuels d'achat ou de référencement. La politique d'achats responsables se traduit principalement par des engagements et des chartes en matière de droits de l'homme, de protection de l'environnement, de relations interentreprises, ou encore de santé et de sécurité au travail.

KRYS GROUP est signataire du manifeste lancé en 2021 par Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, afin d'inciter les entreprises au reporting extra-financier, dans le cadre de la réglementation européenne.

Dans la continuité de ces actions et de son engagement en matière d'achats responsables, KRYS GROUP a mis en

LES CHIFFRES CLÉS

92% de réponses au questionnaire

œuvre le projet L.I.F.E., qui vise à noter les fournisseurs sur des critères RSE et à les inciter à monter en compétence. Le Groupe s'appuie pour cela sur leurs réponses, argumentées et vérifiées, à un vaste questionnaire. Depuis 2021, ce questionnaire est systématiquement utilisé par les équipes Achats-Produits pour tout référencement d'un nouveau fournisseur.

Notre objectif est que chaque fournisseur soit noté et assigné à une catégorie : L(Leader)/I(Interested)/F(Follower) / E (Epsilon). En 2023, nous sensibiliserons ceux classés E (Epsilon) à l'importance d'avancer sur les thèmes de la RSE et les inviterons à mettre en œuvre un plan d'action dans ces domaines. Le but est de ne plus avoir de fournisseurs catégorisés Epsilon d'ici à 4 ans. Cela passera par une approche collaborative qui leur permettra d'accéder à une catégorie supérieure. Si, malgré notre aide, certains d'entre eux n'évoluaient pas, nous pourrions procéder, en dernier lieu, à une exclusion.



gur des ritères

INDICATEUR ACHATS RESPONSABLES	2020	2021	2022
Taux de réponses au questionnaire L.I.F.E.	60%	75%	92%

ENTREPRENDRE DURABLEMENT, C'EST...

ENTRETENIR UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC NOS PARTIES **PRENANTES**

Avec les fournisseurs

La relation de confiance que le Groupe a tissée avec ses fournisseurs fortifie sa performance. Mais pour entreprendre durablement, il fallait aller plus loin : ce que la coopérative a fait avec un dispositif spécifique visant, depuis 2 ans, à accompagner ses fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue et de développement durable.

Avec les clients

Intégrée au parcours d'achat, cette volonté de dialogue répond à des attentes de plus en plus fortes en matière d'écoute, de conseil et de personnalisation de la relation client. Une démarche allant bien au-delà d'une simple stratégie commerciale qui contribue aussi à conforter le Groupe comme un acteur de santé visuelle et auditive.

laquelle il a porté une série de propositions concrétisant son engagement en faveur du développement sanitaire, économique et social du pays. Avec les collaborateurs

En interne, ce dialogue s'est structuré autour du programme «Mieux travailler ensemble », décliné en une série d'actions thématiques sur l'intelligence émotionnelle, ou encore sur celui du «Pouvoir du collectif». Ce dernier contribue à l'énergie collective d'un Groupe affichant un taux d'engagement de ses équipes particulièrement élevé avec 78%*

Avec les institutionnels

Par ses convictions et son lea-

dership, le Groupe s'est affirmé,

aux côtés du Rassemblement

des Opticiens de France et du

SYndicat National des Entre-

prises de l'Audition, auprès des

pouvoirs publics comme un

interlocuteur solide. Il l'a dé-

montré lors des échanges sur

le RàC 0 (reste à charge zéro)

ou encore lors de la dernière

élection présidentielle, durant

* Great Place to Work® 2022.



Avec les acteurs de santé

KRYS GROUP avance aux côtés des professionnels de la santé. Il partage ses innovations et développe son expertise en matière de santé visuelle en concertation avec un board d'ophtalmologistes et, depuis un an, avec un board d'ORL sur la partie audition. L'étude sur la prévalence de la myopie avec le CHU de Poitiers, ou encore la participation au think tank de téléophtalmologie mené par CATEL pour développer la télésanté vont aussi dans ce sens.

Communautés et développement en local



De la même façon que notre politique d'achats responsables incite nos fournisseurs à améliorer leur pratique RSE, notre engagement RSE vise à influencer nos communautés d'appartenance. En vertu de notre statut de leader de l'optique en France, il nous incombe de voir loin pour influer sur l'ensemble de la société et pour agir au plus près de notre cœur de métier. Durant la crise sanitaire, le Groupe a tout mis en œuvre pour apporter des solutions et pour maintenir au mieux l'organisation opérationnelle des points de vente. Dans ce but, KRYS GROUP a créé, en 2020, le KLUB Solidaire. Celui-ci favorise l'entraide locale entre Associés et le partage

de ressources par le biais d'Associés «aidants» volontaires, qui peuvent :

- proposer à leurs équipes de soutenir un autre Associé KRYS GROUP en détachant du personnel;
- détacher du personnel pour gérer à distance des tâches de back-office (prise de rendez-vous et gestion de l'agenda, montage, suivi des encours...);
- · recevoir la clientèle du magasin touché pour assurer une continuité de service.

Dans une perspective de partage professionnel, KRYS GROUP participe également à des collectifs en lien avec son territoire, tels que:



Le Groupement
Interprofessionnel de la Région
Vallée de Seine, un réseau
local d'entrepreneurs



Le Rassemblement des Opticiens de France (ROF), dont KRYS GROUP a soutenu la création en 2017



Le Plato, réseau de développement économique fondé sur le parrainage de cadres de grands groupes et l'expertise d'intervenants extérieurs



L'association AFNOR, organisme au service de l'intérêt général et du développement durable



Normeyes, qui promeut l'Échange de Données Informatisées (EDI) entre industriels de l'optique



France Qualité, qui a pour vocation de fédérer, animer et coordonner l'ensemble des réseaux des acteurs français publics et privés traitant de la qualité, des démarches de progrès et des systèmes de management

LES CHIFFRES CLÉS

358
personnes dépistées
(glaucome et pathologies
de la rétine) dans le Bus
de la Vue et de l'Audition



Depuis plusieurs années, KRYS GROUP est convaincu de l'intérêt de la télémédecine, qui fait figure de voie de recours pour de nombreuses personnes. Avant été expérimentée à grande échelle durant les différents confinements, pourquoi ne permettrait-elle pas désormais de répondre au développement exponentiel des déserts médicaux, qui aggrave les inégalités entre les territoires? Ce changement de perspective pourrait tout transformer à l'avenir. C'est en tout cas une solution que KRYS GROUP étudie depuis plusieurs années de façon expérimentale. Le Groupe s'emploie à faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics pour que la téléophtalmologie entre dans le dispositif d'organisation des soins. Ce dispositif est techniquement prêt et n'attend plus qu'une évolution réglementaire pour mettre en place les protocoles. Selon nos tests menés sur 150 personnes, la consultation à distance permet de résoudre les problèmes dans 80 % des cas. les derniers 20 % nécessitant une consultation physique. Bien que les expérimentations aient été mises en sommeil avec la pandémie, nous savons, depuis 2019, que les résultats sont concluants. Depuis 2021, KRYS GROUP participe à un think tank sur la téléophtalmologie porté par CATEL, le Club des Acteurs de la Télésanté, un réseau national d'experts en télémédecine qui a pour but de contribuer au développement et à la promotion de ce service. Le think tank s'applique à définir les bonnes pratiques pour apporter des solutions dans les territoires.

En 2022, grâce au protocole de télémédecine, le Bus de la Vue et de l'Audition sur le Tour de France a permis à 358 personnes de participer à un dépistage du glaucome ou de pathologies de la rétine grâce aux opérateurs mobilisés et à la prise de clichés par des appareils de pointe. L'analyse a été réalisée à distance par des spécialistes, en France, et l'avis rendu de manière différée.

Évaluer notre trajectoire RSE

N°	RISQUES (R) / O	PPORTU	NITES (O)		2020	2021	2022
R1.	Perte Attractivité du Groupe Turnover	*==	Taux de salariés formés	Total	55%	65%	55%
	Absentéisme	5 thank one (1) 12 12 (2) (2) (3) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4	Nombre d'embauches		55	69	103
		11 🗐	Taux moyen de l'absentéisme		6,14%	6,3%	5,89%
R2.	Accidents et coûts associés Pénibilité	3	Accidents du travail	Taux de fréquence	8,43%	14,65%	12,50%
	et risques psychosociaux	8 ===		Taux de gravité	1,07%	1,11%	1,58%
R3.	Perte de parts de marché	8	Taux annuel de conformité verres		99,70%	99,55%	99,52%
R4.	Détérioration Image de marque	16 *** #################################	Taux de réponses au questionnaire L.I.F.E.		60%	75%	92%
R5.	Épuisement des ressources	e someones	Quantité de papiers et de cartons recyclés		119 t	131 t	137 t
			Taux de déchets valorisés		60%	64%	61%
R6.	Pollution	7 :::::::::::::::::::::::::::::::::::::	Énergie	Émissions de gaz à effet de serre	565 TEQ.CO ₂	492 TEQ.CO ₂	442 TEQ.CO
		13 in the same of	Consommation électricité/verre produit		2,46 kWh	2,36 kWh	2,13 kWh
O2.	Amélioration Image de marque Engagements environnementaux	3 minutes 	Nombre de lunettes collectées données aux associations partenaires ou recyclées		200000	611000	629000

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 30 septembre 2022

Guilde des Lunetiers

Aux actionnaires.

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Guilde des Lunetiers, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande auprès de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);
- de préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant;
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables [notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale]:
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra- financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

Movens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre novembre et décembre 2022, sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

À ce titre :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2° alinéa du III de l'article L. 225-102-1;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - · apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,
 - · corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes*;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants**, nous avons mis en œuvre :
 - · des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices*** et couvrent entre 12 % et 23 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 30 décembre 2022

L'un des Commissaires aux Comptes **Grant Thornton** Membre français de Grant Thornton International Pascal Leclerc Associé

> Pascal Leclero Associé

^{*} Informations qualitatives relatives aux parties suivantes: «Achats responsables: questionnaire L.I.F.E.»; «Le Bus de la Vue et de l'Audition»; «Le Duoday»; «le Défi 21 jours»; «programme Ecobox»; «La marque employeur KRYS GROUP»; «Santé et sécurité au travail en centrale».

^{***} Informations quantitatives sociales: effectifs présents au 30/09 et répartitions; nombre d'embauches et nombres de départs; taux de turnover; nombre de salariés formés; nombre d'heures de formation; taux d'absentéisme; nombre d'accidents du travail; taux de fréquence et taux de gravité; index égalité hommes/femmes. Informations quantitatives environnementales: consommation d'electricité; consommation de gaz; consommation d'eau; émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques; quantité de déchets collectés et répartition par type de valorisation. Informations quantitatives sociétales: pourcentage de réponses au questionnaire L.I.F.E.; taux annuel de conformité; nombre de lunettes usagées collectées. *** Pour les informations sociales et sociétales: la société Guilde des Lunetiers. Pour les informations environnementales: le site de Bazainville.







